



## FAQ

# Nous répondons à vos questions!

Qu'est-ce que le TriaDon? .....	2
À quoi servira l'argent que j'aurai amassé? .....	2
Qu'est-ce que la Maison Michel-Sarrazin? .....	2
Que dois-je faire si j'ai un problème technique avec l'utilisation de la plateforme numérique du TriaDon? .....	2
Je n'ai pas reçu ma confirmation d'inscription, que dois-je faire? .....	2
Y a-t-il un âge minimum pour s'inscrire? .....	2
Est-il possible de s'inscrire au TriaDon en équipe? .....	2
Où se déroule le TriaDon? .....	2
Y a-t-il un stationnement? .....	3
Est-ce que je peux me rendre au Centre de glaces en transport public? .....	3
Y a-t-il des vestiaires? .....	3
Est-il possible de louer des patins? .....	3
Y a-t-il un endroit pour faire aiguiser nos patins sur place? .....	3
Est-il possible de boire et manger sur place? .....	3
Pourrais-je participer à l'événement si je n'ai pas complété ma collecte de dons .....	3
Puis-je me faire rembourser les frais d'inscription ou les montants amassés en dons si je ne participe pas au défi? .....	3
Puis-je faire remplacer en cas de maladie ou autre empêchement? .....	3
Peut-on avoir un reçu de charité lorsque l'on fait un don ? .....	3
Est-ce que je peux avoir un reçu de charité pour mon frais d'inscription ? .....	3
Est-il possible de faire un don en argent ou par chèque? .....	4
À quel ordre les chèques doivent-ils être faits? .....	4
Existe-t-il des outils pour m'aider dans ma collecte de dons? .....	4
Est-ce que des membres de ma famille ou mes amis peuvent venir me voir? .....	4
Peut-on changer d'activité ou de bloc horaire? .....	4
Puis-je m'inscrire à plus d'une activité? .....	4
Comment fonctionne le bloc famille? .....	4
Combien d'enfants peuvent s'inscrire avec leurs parents au bloc Famille ? .....	4



### **Qu'est-ce que le TriaDon?**

Le TriaDon est un événement caritatif organisé par la Fondation Michel-Sarrazin, qui vous invite à marcher, courir ou patiner en soutien aux personnes atteintes de cancer incurable et à leurs proches. Il s'agit d'une activité à la portée des gens de tous âges au profit de la Maison Michel-Sarrazin.

### **À quoi servira l'argent que j'aurai amassé?**

L'argent amassé pour le TriaDon servira au financement de l'œuvre Michel-Sarrazin. Votre participation et les dons amassés permettront à la Maison de demeurer ce lieu unique qui accueille et accompagne gratuitement les personnes atteintes de cancer et leurs proches. Ce geste philanthropique contribue à poursuivre la mission de la Maison Michel-Sarrazin, du centre de jour Bonenfant-Dionne, de son service de deuil ainsi que de son volet d'enseignement et de recherche.

### **Qu'est-ce que la Maison Michel-Sarrazin?**

Située au cœur de la ville de Québec et fondée il y a 38 ans par les docteurs Louis Dionne et Jean-Louis Bonenfant, la Maison Michel-Sarrazin a pour mission de dispenser aux personnes adultes atteintes de cancer, des soins et services palliatifs et de fin de vie gratuits, en plus d'offrir du soutien à leurs proches. Elle est une institution pionnière dans le domaine des soins palliatifs.

### **Que dois-je faire si j'ai un problème technique avec l'utilisation de la plateforme numérique du TriaDon?**

En cas de problème avec l'utilisation de notre site Web ou de la plateforme d'inscription et de financement, nous vous invitons à joindre la Fondation Michel-Sarrazin par téléphone ou courriel : 418 687-6084, poste 400 ou [triadon@michel-sarrazin.ca](mailto:triadon@michel-sarrazin.ca)

### **Je n'ai pas reçu ma confirmation d'inscription, que dois-je faire?**

Tout d'abord, vérifiez dans votre boîte de courrier indésirable, il est probable que votre confirmation s'y trouve. Si elle n'y est pas, contactez la Fondation Michel-Sarrazin par courriel à [triadon@michel-sarrazin.ca](mailto:triadon@michel-sarrazin.ca)

### **Y a-t-il un âge minimum pour s'inscrire?**

Oui, pour le bloc sportif. Il est réservé aux personnes de 18 ans et plus. Les personnes âgées de 18 ans et moins peuvent s'inscrire dans le bloc famille accompagnées de leurs parents ou d'un membre de leur famille âgé de 18 ans et plus.

### **Est-il possible de s'inscrire au TriaDon en équipe?**

Oui. Il est possible de former des équipes de 5 personnes maximum. Le montant minimal à amasser en équipe est de 1 500 \$ en dons. L'inscription sur la plateforme reste toutefois individuelle, c'est-à-dire que tous les membres de l'équipe doivent s'inscrire et payer 50 \$ par personne. La première personne à inscrire l'équipe devient le chef d'équipe. Une fois l'équipe créée via la plateforme, les autres membres auront l'option de rejoindre l'équipe.

### **Où se déroule le TriaDon?**

Le TriaDon se déroule au nouveau Centre de glaces Intact Assurance, au 999 Av. de Robebelle, à Québec. Le Centre de glaces Intact Assurances abrite le seul anneau de glace couvert dans l'est du Canada, d'une longueur de 400 mètres. Il est le plus grand centre de patinage intérieur en Amérique. En plus de ses 13 500 m<sup>2</sup> de glace, le Centre de glaces Intact Assurance est doté d'une piste de course de 465 mètres, la plus longue piste de course intérieure au Québec.



### **Y a-t-il un stationnement?**

Oui, le stationnement du Centre de glaces Intact Assurance est gratuit le jour de l'événement.

### **Est-ce que je peux me rendre au Centre de glaces en transport public?**

Oui, il est possible d'accéder au Centre de glaces Intact Assurances en bus et, pour les visiteurs de l'extérieur de la région de Québec, en autocar. Trouvez tous les détails de l'accès ici.

### **Y a-t-il des vestiaires?**

Oui. Des vestiaires sont à votre disposition au Centre de glaces. Il faut apporter votre propre cadenas. Par contre, compte tenu de l'achalandage, nous vous invitons à arriver sur place en tenue sportive, prêt à vivre votre activité.

### **Est-il possible de louer des patins?**

Oui, mais nous encourageons les participants à venir au TriaDon avec leurs propres patins. Une location est possible directement auprès du Centre de glaces, dans la limite des grandeurs et de l'inventaire disponible. Aucune réservation ne sera faite avant l'événement.

### **Y a-t-il un endroit pour faire aiguiser nos patins sur place?**

Oui, une boutique du Centre de glaces Intact Assurance offre ce service.

### **Est-il possible de boire et manger sur place?**

Un service de bar et de petite restauration sera à votre disposition sur place.

### **Pourrais-je participer à l'événement si je n'ai pas complété ma collecte de dons.**

Oui, il vous sera possible de prendre le départ de votre défi même si votre collecte de dons ou celle de votre équipe n'est pas complétée à 100 %. Nous vous invitons à communiquer avec nous afin de trouver un arrangement pour compléter votre collecte de fonds ultérieurement.

### **Puis-je me faire rembourser les frais d'inscription ou les montants amassés en dons si je ne participe pas au défi?**

Les frais d'inscription et les sommes amassées ne sont pas remboursables. Par contre, si vous ne pouvez pas participer au défi le 24 mars, une personne de votre entourage peut vous remplacer.

### **Puis-je faire remplacer en cas de maladie ou autre empêchement?**

Oui. Un participant ne pouvant pas se présenter le jour de l'événement peut se faire remplacer dans le même bloc horaire et la même activité sportive. Le remplaçant devra signaler sa présence à l'accueil, au Centre de glaces, avant de rejoindre le plateau de son défi.

### **Peut-on avoir un reçu de charité lorsque l'on fait un don ?**

Oui, toutes les personnes qui font un don de 20 \$ et plus, via la plateforme du TriaDon, recevront automatiquement un reçu de charité par courriel. Si un donateur souhaite avoir un reçu en version papier, il pourra en faire la demande à [triadon@michel-sarrazin.ca](mailto:triadon@michel-sarrazin.ca).

### **Est-ce que je peux avoir un reçu de charité pour mon frais d'inscription ?**

Non, les frais d'inscription ne peuvent pas faire l'objet d'un reçu de charité. Cependant, si vous faites un don de 20 \$ et plus, via la plateforme du TriaDon, vous recevrez automatiquement un reçu de charité par courriel.



### **Est-il possible de faire un don en argent ou par chèque?**

Oui. Des dons peuvent être faits par chèque ou en argent comptant. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter la section « Comment amasser des dons » dans le Guide du participant.

### **À quel ordre les chèques doivent-ils être faits?**

Au nom de la Fondation Michel-Sarrazin.

### **Existe-t-il des outils pour m'aider dans ma collecte de dons?**

Oui, plusieurs outils de communication sont à votre disposition pour vous aider dans votre collecte. Consultez la section « Trucs & astuces pour ma collecte de dons » dans le Guide du participant ou directement sur le site [www.TriaDon.ca](http://www.TriaDon.ca)

### **Est-ce que des membres de ma famille ou mes amis peuvent venir me voir?**

Une mezzanine de 270 places est accessible aux visiteurs. Notez que l'accès aux vestiaires est toutefois réservé aux participants du TriaDon. Vous pouvez également vous inscrire en famille et que tous participent à l'événement.

### **Peut-on changer d'activité ou de bloc horaire?**

Oui, mais uniquement avant le vendredi 15 mars 2024, via la plateforme d'inscription et votre profil, et dans la mesure des places disponibles. Après cette date, aucune modification ne sera acceptée.

### **Puis-je m'inscrire à plus d'une activité?**

Oui, vous pouvez choisir de faire les trois activités soit la marche, la course et le patinage (le TriaDon). Si vous avez décidé de faire Le TriaDon, vous pourrez exécuter les activités dans l'ordre que vous le souhaitez. Vous devrez toutefois nous indiquer votre déroulement lors de l'inscription.

### **Comment fonctionne le bloc Famille?**

Le bloc famille est réservé aux parents, aux enfants, quel que soit leur âge, et aux proches d'une même famille. Les membres de la famille peuvent prendre part à l'activité de leur choix soit tous la même ou des activités différentes. Les frais d'inscription pour une famille est de 50 \$ pour deux adultes et leurs enfants de moins de 18 ans. Si un autre membre de la famille (parenté) veut s'ajouter il en coûtera 25 \$ par personne supplémentaire de 18 ans et plus.

### **Combien d'enfants peuvent s'inscrire avec leurs parents au bloc Famille ?**

Il n'y a pas de limite sur le nombre d'enfants pouvant s'inscrire avec leurs parents. Si un adulte supplémentaire (parenté) veut participer avec la famille, il en coûtera 25 \$ de frais d'inscription par adulte de 18 ans et plus qui se joint à la famille.

## **Vous avez d'autres questions?**

Écrivez-nous à [triadon@michel-sarrazin.ca](mailto:triadon@michel-sarrazin.ca)